**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**RDC : ADOPTION DU PLAN MULTISECTORIEL STRATEGIQUE D'ELIMINATION DU CHOLERA 2023-2027**

KINSHASA : – Dans la continuité des actions visant à améliorer le bien-être des Congolais, tel que décidé par Son Excellence le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Comité de pilotage de la Coordination nationale d'action, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (CNAEHA) présidé par le ministère du Plan, en collaboration avec les autres Ministres du Présidium de ce comité de pilotage représenté par le ministère de la Santé publique, de l’Hygiène et de la Prévention, a approuvé le Plan multisectoriel d'élimination du choléra (PMSEC) au pays après un processus de révision mené par l’ensemble des secteurs et leurs différents partenaires.

La RDC adopte ce 26 octobre le 5ième PMSEC de son histoire, qui couvre la période de 2023 à 2027. Ce plan ambitieux vise à mobiliser plus de 22 ministères clés et précise leurs contributions pour assurer l'élimination du choléra comme un problème de santé publique et réduire de manière drastique la morbidité et la mortalité liées aux autres maladies diarrhéiques.

Sa mise en œuvre nécessite un engagement politique soutenu et une coordination efficace des actions entre les ministères, une condition essentielle pour parvenir à l'élimination effective du choléra, d’où cet engagement des différents Ministres membre de ce Comité de pilotage.

L’adoption du PMSEC intervient à un moment critique marqué par la recrudescence du choléra à travers le monde et particulièrement en Afrique, suite aux conséquences déjà perceptibles du changement climatique. Cette recrudescence des cas qui intervient après une brève période d’accalmie, devrait interroger l’ensemble des acteurs sur les limites des plans antérieurs et les nécessaires innovations à apporter tant sur le plan des stratégies opérationnelles que de la gouvernance globale du PMSEC.

Le 5e PMSEC, dont le coût de mise en œuvre est évalué à 192 millions USD, doit donc être celui de toutes les innovations, tenant compte de toutes les opportunités dont la mise en œuvre de ce nouveau plan pourrait et devrait bénéficier.

En effet, la PMSEC 2023-2027 s’opérationnalise dans un contexte de mise en œuvre effective du PDL-145T et de la Couverture Santé Universelle, deux programmes majeurs matérialisant la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Contrairement aux plans antérieurs, la mobilisation exceptionnelle du Gouvernement à son plus haut niveau et l’engagement des Ministres membres du COPIL pour le présent plan, est un gage de la promesse d’une plus importante implication des différents secteurs pour rapidement opérationnaliser les axes stratégiques de ce plan dans leurs secteurs spécifiques.

Pour l’atteinte des objectifs de ce nouveau PMSEC, les différents partenaires tant techniques que financiers, nationaux et internationaux, à qui le gouvernement réitère ici ses plus sincères remerciements pour leur engagement aux côtés des populations congolaises, sont priés de s’aligner à la vision stratégique du Gouvernement telle que reprise dans ce document du PMSEC.

En rapport avec cette vision stratégique, c’est ici le lieu de rappeler à tous les acteurs tant nationaux qu’internationaux, que l’orientation stratégique de la RDC dans l’élimination du choléra accorde une priorité à l’apport en eau potable dans les zones sanctuaires d’abord et dans les zones en fonction de la cartographie du choléra définit dans le PMSEC. En effet, l’eau et l’assainissement sont les seuls moyens qui en une intervention permettent de gérer à la fois la situation du choléra et celles des autres maladies diarrhéiques dont le choléra n’est qu’un porte étendard.

Il va donc être très important de mettre en place des stratégies de mobilisation des 37% du budget liés à la mise en œuvre des actions durables concernant l’amélioration des infrastructures d’eau et d’assainissement. Dans les phases d’urgence, des efforts devront être consentis pour mobiliser les 21% du budget liés aux interventions d’urgence faisant recours à des stratégies de distribution d’eau potables en situation d’urgence, surtout dans les provinces de l’Est du pays, en attendant la résolution définitive du problème des déplacements des populations.

La prise en charge curative devra être renforcée surtout dans les zones de santé du centre et de l’Ouest du pays, où la maladie survient de façon épidémique. La vaccination contre le choléra a été acceptée en RDC, mais cet axe stratégique qui ne représente que 6% du budget global du PMSEC, ne doit pas faire occulter le fait que la priorité reste l’eau et l’assainissement car aucun pays au monde n’a résolu durablement le problème du choléra sans l’amélioration des infrastructures d’eau et d’assainissement.

Afin de continuer à innover dans les stratégies de gestion du choléra et à diffuser les bonnes pratiques pour améliorer la gouvernance, ce plan consacre 7% de son budget à la recherche opérationnelle et 3% à la communication et à l’engagement des différentes communautés.

Enfin, pour s’assurer de la multisectorialité et de l’alignement de tous les acteurs dans la vision de ce MSEC, la RDC s’est engagée à renforcer la coordination du présent MSEC à travers la mise en place d’une Task Force Nationale pour l’Elimination du choléra. Cet outil qui est conforme à la vision à l’échelle globale du management du choléra, vient renforcer les efforts de coordination du pays pour écrire une nouvelle page de l’histoire de la lutte contre le choléra en RDC.

A travers ce nouveau mécanisme de coordination, la RDC espère continuer à rester un modèle et un leader innovant dans la lutte contre le choléra non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau global.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les Partenaires

 

 

 